

des navigants. On a aidé les hommes d'expérience, tant des forces régulières qu'auxiliaires, à acquérir des connaissances dans une grande variété de matières, pour leur permettre de donner un meilleur rendement et d'accéder à des groupes de spécialités plus avancés. L'Établissement des normes d'instruction, situé à Trenton (Ont.), a fait subir des épreuves écrites semestrielles dans les diverses spécialités.

La force de réserve de l'Aviation royale du Canada.—La force active de réserve de l'ARC se compose des éléments suivants: la réserve auxiliaire et la première réserve.

Onze escadrilles de la réserve auxiliaire, dotées d'avions de transport, servent au transport dans les cas d'urgence, ainsi qu'aux opérations de reconnaissance. En outre, l'ARC maintient 13 unités médicales auxiliaires et 8 unités d'instruction technique. A l'avenir, ces unités s'associeront avec les escadrilles advenant une situation critique. Le licenciement des 14 escadrilles de détection et de contrôle des avions, qui a commencé en février 1961, se terminera en janvier 1962.

La première réserve voit principalement à l'instruction des membres du Programme universitaire d'entraînement aérien (URTP). La première réserve comprend également les officiers des cadets de l'Air (ACO) et les officiers auxiliaires de l'effectif (MSO). Le Programme d'instruction pour la formation des spécialistes de la Réserve, qui relevait antérieurement de la première réserve, a pris fin en 1960 et, à l'avenir, ce sont les unités d'instruction technique qui seront chargées de tous les cours destinés aux membres des escadrilles et unités de la réserve auxiliaire.

Au cours de l'année terminée le 31 mars 1961, quelque 300 étudiants de première année ont suivi, en vertu du Programme URTP, un cours de formation d'officiers à l'École des officiers de réserve (ROS), à Saint-Jean (P.Q.). Après cette instruction initiale, des élèves-officiers du personnel non-navigant ont entrepris des études en génie aéronautique, télécommunications, armement, ravitaillement et en comptabilité tandis que d'autres, qui appartenaient aux services médicaux, aériens et du personnel, étaient affectés aux unités des forces régulières pour y recevoir une formation pratique. Les étudiants de deuxième et de troisième année ont poursuivi l'instruction entreprise l'année précédente, en recevant une formation pratique ou en assistant à des cours réguliers.

Le Corps royal canadien des cadets de l'Air.—Le Corps des cadets de l'Air est patronné et administré par la Ligue des cadets de l'Air du Canada. Cette ligue a été fondée en 1940 par un groupe de civils en vue de permettre aux jeunes aptes à s'enrôler dans l'ARC d'obtenir une formation préparatoire. L'objectif de temps de paix en ce qui concerne l'instruction des cadets de l'Air est de leur donner une formation de base en matière d'aviation et autres sujets apparentés de près, ainsi qu'une formation de citoyen qui rendra les jeunes Canadiens plus aptes à exercer une carrière dans la vie civile ou la vie militaire. L'ARC travaille de concert avec la Ligue et fournit les instructeurs, les programmes d'études et le matériel.

Le maximum de l'effectif autorisé est de 25,500, et au 31 janvier 1961, environ 24,500 cadets formaient 332 escadrilles réparties dans diverses régions au Canada. L'instruction des cadets de l'Air se poursuit dans plus de 270 centres, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Au cours de l'été de 1960, des camps ont été organisés à l'intention des cadets de l'Air aux stations de l'ARC de Summerside (Î.-du-P.-É.), de Saint-Jean (P.Q.), de Trenton (Ont.) et de Sea Island (C.-B.). Environ 6,000 cadets ont fait un séjour à l'un ou l'autre de ces camps avec leurs officiers et leurs instructeurs. Un cours de sept semaines à l'intention des chefs supérieurs et des instructeurs d'exercices a été suivi par 200 cadets à la station de l'ARC à Camp Borden (Ont.).

En vertu du Programme d'échange de visites entre divers pays pour 1960, lequel est patronné conjointement par l'Aviation et la Ligue des cadets de l'Air, 58 cadets se sont rendus au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Danemark, aux Pays-Bas, en Norvège et en Suède.